

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte le principe de création du budget annexe gendarmerie.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la clôture du budget de lotissement rue Paul Hérault.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'intégration du résultat du budget de lotissement rue Paul Hérault sur le budget principal de la commune.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la décision modificative n°1 du budget principal.
- Le Conseil prend acte du rapport annuel 2020 relatif à l'exploitation du crématorium par la Société des Crématoriums de France.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la convention relative à l'enfouissement coordonné des équipements de communications électroniques rue du docteur Laënnec.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la demande de subvention au conseil départemental de Maine-et-Loire au titre du dispositif départemental de soutien aux investissements des communes pour les travaux de rénovation thermique et de mise en place d'une pompe à chaleur géothermique du groupe scolaire Marcel Pagnol
- Le Conseil prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets 2020.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative désignation des 8 délégués au sein du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la désignation d'un membre extramunicipal au comité Education – Enfance-Jeunesse-Sport et Citoyenneté.
- Le Conseil, avec 26 voix pour et 3 abstentions (Mme WASIAK, Mme VADOT, M. JOUANNEAU), adopte la délibération relative à la désignation d'un membre extramunicipal au comité Environnement-Qualité de vie.
- Le Conseil, avec 26 voix pour et 3 abstentions (Mme WASIAK, Mme VADOT, M. JOUANNEAU), adopte la délibération relative à la modification de la composition du comité Culture Communication Tourisme et Jumelage.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'exonération de taxes foncières sur les propriétés bâties pour les constructions nouvelles à 40% de la base imposable et d'appliquer cette exonération à tous les immeubles à usage d'habitation quel que soit leur mode de financement.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au remboursement d'une nuitée au camping.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 relatif à l'aménagement et renforcement de la rue Pierre et Marie Curie et de la rue Bazin.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la convention de servitudes pour le passage d'une ligne électrique dans le cadre des travaux du groupe scolaire Marcel Pagnol.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la prorogation d'un an de la convention du projet éducatif territorial / plan mercredi.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la convention de mise à disposition de volontaires avec Unis-Cité Relais dans le cadre du service civique.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au recrutement d'un agent non permanent pour accroissement temporaire d'activité – salle Jacques Brel.

Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ, le 22 septembre 2021

**Le Maire,
Benoît COCHET**

